



REGLEMENT DE LA CONSULTATION

MARCHÉ DE FOURNITURE ET DE SERVICE

FOURNITURE D'UN CHARGEUR SUR PNEUS DE 5 A 6,5 TONNES ET SES EQUIPEMENTS

Date et heure limites de réception des offres :
Lundi 3 juin 2024 à 12h00

Syndicat Intercommunal de Flaine
Bâtiment technique et administratif
74300 FLAINE

SOMMAIRE

1	Composition du dossier de consultation des entreprises.....	3
2	Pieces de l'offre	3
3	Conditions de la remise des offres	3
4	Jugement des offres.....	4
5	Renseignements complémentaires	4

1 Composition du dossier de consultation des entreprises

Le dossier de consultation des entreprises contient les pièces suivantes (documents joints) :

- Le règlement de consultation
- Le contrat de prestation à compléter
- Le CCTP

2 Pièces de l'offre

Le candidat doit faire parvenir au Syndicat Intercommunal de Flaine un projet de marché comprenant :

- Le contrat de prestations et ses annexes à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaires du contrat,
- Un mémoire technique ainsi que les documentations présentant :
 - le matériel proposé
 - les garanties et leur périmètre ainsi que, le cas échéant, les extensions de garanties
 - les modalités de livraison
 - l'organisation de la formation à destination des chauffeurs

3 Conditions de la remise des offres

Les offres doivent être transmises avant le lundi 03 juin 2024 à 12h00 :

- soit sur support papier,
- soit par retour de mail,
- soit en déposant l'offre sur la plate-forme dématérialisée.

Transmission sous support papier

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

« Fourniture d'un chargeur sur pneus de 5 à 6,5 tonnes et ses équipements »

Ce pli doit contenir dans une seule enveloppe, les pièces définies dans le présent document et devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites à l'adresse suivante :

Syndicat Intercommunal de Flaine
Bâtiment technique et administratif
74300 FLAINE

Le pli qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu ; il sera renvoyé à son auteur.

Les candidats pourront venir déposer les plis au Syndicat contre récépissé du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.

Transmission électronique

Les plis envoyés par voie électronique devront être adressés aux adresses suivantes :

sif@flaine.com

Transmission par la plate-forme dématérialisée : www.mp74.fr

Les conditions d'envoi et de remise des plis devront respecter la réglementation en vigueur pour la dématérialisation des documents dans le domaine de la commande publique.

Le candidat devra veiller à préciser clairement l'adresse électronique de contact dédiée à tous les échanges qui suivront.

En cas de présentation d'un pli électronique par un groupement d'entreprises, c'est le mandataire du groupement qui procède au dépôt du pli.

Les candidats se référeront aux procédures mises en place par le site de la plate-forme.

Les catégories de certificats de signature utilisées pour signer électroniquement doivent être d'une part, conformes au référentiel intersectoriel de sécurité et, d'autre part, référencées sur une liste établie par le ministre chargé de la réforme de l'Etat.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Chaque transmission dématérialisée fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

4 Jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères Pondération

1-Prix des prestations	40%
2- Valeur technique	60%

Le critère valeur technique (100 points) sera jugé de la manière suivante :

- qualité du matériel proposé (70 points)
- qualité des garanties proposées et extensions éventuelles (20 points)
- Formation proposée aux utilisateurs (10 points)

L'examen des données techniques, organisationnelles, financières et qualitatives de l'offre se fait uniquement en appréciant les documents, informations et références transmis par le concurrent.

Le pouvoir adjudicateur peut, en accord avec le concurrent retenu, procéder à une mise au point du marché sans que les modifications entraînées puissent remettre en cause les conditions de l'appel à la concurrence ayant pu avoir un effet sur les offres.

5 Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite à :

Syndicat Intercommunal de Flaine
Bâtiment technique et administratif
74300 FLAINE

Tél. : 04 50 90 82 75 - Courriel : sif@flaine.com